

sieurs milles le long de cette frontière. Je n'aurais pas mentionné ce sujet si le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) n'avait expliqué dans son discours, l'autre jour, pourquoi ces municipalités du Manitoba n'ont pas reçu d'aide.

J'ai dit que nous souffrions de la sécheresse et que le Dominion devait nous secourir. A ma demande, on a fait des enquêtes au sujet de ces municipalités et l'on a découvert qu'elles se trouvaient dans des conditions aussi pénibles que plusieurs des municipalités adjacentes de la Saskatchewan entièrement ravagées par la sécheresse. J'ai fait venir des fonctionnaires du département du ministre dans ma circonscription, et je l'ai parcourue avec eux pour voir dans quelle situation elle était et discuter le remède à appliquer. Malheureusement pour moi, j'ai perdu mon été parce que je n'ai pu convaincre le ministre de l'Agriculture qu'il devrait aider ma circonscription.

Le Gouvernement fédéral a été d'avis que le Manitoba avait joui de la meilleure récolte depuis des années, et que, par conséquent, cette province était en mesure de fournir elle-même l'aide nécessaire. C'est ce dont je ne puis convenir, car dans les municipalités voisines dans la Saskatchewan, qui ne sont nullement en plus mauvaise posture que dans ma circonscription en ce qui concerne les récoltes, les cultivateurs reçoivent du gouvernement fédéral du secours sous forme de provende et de fourrage, et elles devront aussi être approvisionnées de semences dans l'avenir. Elles ne sont pas dans une plus mauvaise situation que leurs voisins plus malheureux du Manitoba. Je crois que cette province devrait recevoir égale assistance, surtout parce que, comme je le dirai un peu plus tard, le Manitoba n'est pas en état de donner le secours que j'ai demandé.

Le reeve de l'une de ces municipalités m'a fait part dans une lettre des conditions de sa municipalité. Il m'a dit qu'on n'avait qu'à regarder de l'autre côté de la frontière pour voir que les municipalités adjacentes de la Saskatchewan recevaient gratuitement du fourrage et de la provende, et qu'elles finiraient par avoir également des semences. Il dit qu'il ne se plaint pas de ce que ces cultivateurs reçoivent de l'assistance. Je suis absolument de son avis: ils en ont besoin. Mais j'ajouterai qu'ils sont bien plus favorisés que leurs malheureux frères du Manitoba, que le Gouvernement n'aide point. J'ai jugé de mon devoir de porter ces faits à la connaissance de la Chambre—le département est déjà complètement renseigné à ce sujet—et si aucun de ces faits est inexact, je désire qu'une enquête soit faite dans le territoire. Je suis

[M. Glen.]

sûr qu'elle dévoilera que les conditions y sont bien plus sérieuses que je l'ai dit ce soir.

Je passe à l'autre question: la capacité de la province du Manitoba de financer ses propres secours. A ce sujet, je parlerai du statut de la province du Manitoba dans la Confédération au point de vue tarifaire.

Nous avons eu la visite de la Commission Rowell à Winnipeg, et laissez-moi dire, monsieur l'Orateur, que je déplore amèrement les critiques du leader de l'opposition à l'adresse des membres de cette commission. Je pense que le très honorable député a rendu un mauvais service au pays en faisant ces observations. Je suis parfaitement convaincu que tous les membres de cette commission ont accepté ces fonctions onéreuses et responsables animés qu'ils étaient par des motifs d'un patriotisme très élevé. Je ne saurais m'expliquer que quelqu'un consente à assumer des fonctions aussi onéreuses et aussi responsables que celles que ces messieurs ont acceptées à moins d'être animé du désir de servir le pays et de mener cette enquête à bonne fin, après s'être dépouillé de tout esprit de parti. Pour ma part, sauf le docteur Dafoe, je ne connais aucun des membres de cette commission. Pour l'édification de ceux qui ne connaissent pas le docteur Dafoe, je suis tenu de déclarer ceci: il est non seulement le journaliste canadien le plus distingué, à l'heure actuelle, mais il a contribué d'une façon si remarquable à la direction des affaires tant intérieures qu'extérieures du Canada, sa personnalité et son indépendance de caractère se sont manifestées de telle façon, au cours de sa longue carrière, qu'il ne se trouve au pays personne plus en vue que lui pour assumer ces obligations et je suis parfaitement convaincu qu'il l'a fait avec la plus grande hésitation.

Dans son discours, le chef de l'opposition (M. Bennett) a déploré le manque d'unité qui règne au Canada à l'heure actuelle. Je dois dire qu'il a contribué à créer cet état de choses en suscitant chez le peuple des doutes, je ne dirai pas quant à la probité de la Commission désignée, car l'expression n'est peut-être pas juste, mais assurément quant à son utilité. Plusieurs déclarations ont été faites qu'il eût mieux valu ne pas faire et nous connaissons bien maintenant au Canada la signification de ce mot sinistre: axe. Des forces sont actuellement à se liguier dans le but de combattre certaines parties du pays. Le chef de l'opposition a sa part de responsabilité dans les critiques formulées contre cette commission; ses membres ont une lourde tâche à accomplir et s'ils font preuve de l'esprit de parti dont on les accuse, c'est une carrière